



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

aéroport de Notre-Dame-des-Landes

Question écrite n° 104054

Texte de la question

M. René Rouquet interroge M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, sur la création de « l'aéroport du grand ouest ». Initié par le président Charles de Gaulle en 1963, un projet de remplacement de l'aéroport de Nantes-Atlantique par un nouvel équipement situé à Notre-Dame-des-Landes génère de vives contestations depuis une trentaine d'années. Afin d'aplanir ces tensions, le président François Hollande et le Premier ministre Manuel Valls avaient souhaité organiser une « consultation locale sur le projet de transfert de l'aéroport de Nantes-Atlantique sur la commune de Notre-Dame-des-Landes ». Le 26 juin 2016, 55 % des votants ont exprimé leur souhait de voir ce nouvel équipement sortir de terre. Le lendemain, à l'antenne de la radio « Europe 1 », le nouveau ministre déclarait « prendre acte » du résultat et exhortiez « le Gouvernement à prendre ses responsabilités », alors qu'il avait à plusieurs reprises exprimé sa vive opposition à ce projet. Il souhaiterait donc savoir si le projet de « l'aéroport du grand ouest » se concrétisera, et, dans l'hypothèse d'une réponse affirmative, quel sera le calendrier de construction de cet équipement.

Données clés

Auteur : [M. René Rouquet](#)

Circonscription : Val-de-Marne (9^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 104054

Rubrique : Transports aériens

Ministère interrogé : Transition écologique et solidaire

Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 mai 2017](#), page 3704